**Ecole Raymond Logeais élémentaire – Saint Gratien**

**Déroulement du conseil d’école du 6 novembre 2015 – 18h30/22h20**

**Membres  (présents):** Mmes Anne Broeckaert – Sylvia Benaroch – Adeline Fisichella –Pascale Guillaume –Jennifer Mohlek– Christine Oliver - Sylvie Ternant – Delphine Thomas – Manon David – M. Jean-François Carbonel (enseignants)

Mme Eustache-Brinio (Maire) ou Mme Boidin (représentant la municipalité) -

Mme Bernardin (Elue chargée des Affaires scolaires)

M Montel (DDEN)

Représentants des parents : Mmes Gharsa, Kittar, Ploquin, Velud, Boughanim, Bouchekout, El Ouair, Boussandel, Suppléants : Mmes Abassi, Gongon, Haberbusch

Rased : Christelle Vachon (Psy scolaire) - Gilbert Rajdi (Maître E)

**Service médical** : Mme Christine Reynaud (infirmière)

La représentante de la municipalité devant participer à d’autres conseils d’école, nous aborderons les questions la concernant plus particulièrement lorsqu’elle nous rejoindra, bien que l’ensemble des questions traitées lors de ce conseil sont susceptibles d’intéresser tous les membres.

**Tour de table**

1. **Présentation de l’équipe périscolaire** (Cantine, garderie, TAP : France-Lise, Joëlle, Victoria, Valentine, Tony) par le référent, M Cyril Costantini, accompagné de son adjointe Muriel, qui répond aux questions des parents

Contenu des TAP, détail des interventions : un animateur par classe, planning en ligne, non obligation de faire pour les enfants

+ une douzaine d’intervenants extérieurs qui interviennent 1 fois/mois dans chaque classe soit sur une journée, soit sur une semaine: Les pompiers, la police, un éleveur de serpents, un intervenant échec, théâtre, danse, abeilles, hérisson, arts plastiques, langage corporel, citoyenneté

**Aux TAP sont proposés** : des jeux de société, des tournois, des jeux collectifs, des jeux sportifs à l’extérieur (initiation au hand, au baseball), des activités manuelles par thème en rapport avec la période de l’année, des jeux musicaux. Les plannings sont à la disposition des élèves dans les classes.

Les intervenants extérieurs proposent leur activité par demi-groupe en général et en fonction de l’âge des élèves (par exemple les pompiers pour les grands, le théâtre pour les petits).

Lors des TAP, les enfants sont incités à faire l’activité mais on ne les force pas. S’ils ne veulent pas faire, ils peuvent lire des livres mais rien d’autre ne leur est proposé.

Réponse à la question des parents sur les effectifs : Chaque animateur s’occupe d’une classe et les enfants sont encadrées par 2 adultes (doublette) quand il y a un intervenant extérieur.

Les parents trouvent que sur le temps de cantine, il y a des jeux, que le temps du repas est plus un moment de partage.

**Punitions à la cantine** : il y a 2 services avec 75 élèves par service. Le réfectoire n’est pas très grand et il résonne. Lorsque les élèves parlent entre eux, le niveau sonore monte assez vite et il est nécessaire de le faire baisser. Dans le réfectoire des petits, parfois on leur demande de lever les mains pour leur faire prendre conscience du bruit mais ils les baissent rapidement pour continuer leur repas.

**Organisation** : Les plus petits sont aidés par le personnel

Les enfants peuvent se resservir s’ils le souhaitent. Ils sont incités à goûter tous les plats.

* **Présentation du réseau d’aide par la psychologue scolaire.**

Le psychologue scolaire est sollicité par l’équipe enseignante. Il cherche à comprendre les difficultés et peut effectuer un bilan psychologique. Il peut effectuer des observations en classe (la famille est dans ce cas informée). Il peut également avoir un entretien individuel avec l’enfant avec autorisation parentale écrite. Les familles qui le souhaitent peuvent également être reçues à leur demande. Le psychologue scolaire peut être en lien avec la MDPH. Il n’assure pas de suivi sur l’année.

Les interventions du maître E (difficulté scolaire) concerneront en priorité les CP et les CE1.

1. **Ecole – Bilan de la rentrée**

189 élèves (196 en 2014) 🡪 8 classes, d’où effectifs détaillés au 6/11 :

**CPa : 22 CPb : 20 CE1 : 24 CE1/CE2 7/16 CE2 : 25 CM1 : 26 CM1/CM2 : 18/6 CM2 : 25**

Prévisions pour la rentrée prochaine : + 10

**Nouvelles arrivées** : Manon David CE1 (pour un an), Delphine Thomas (¼C M2, ¼ CM1, 1/2 maternelle)

1 AVS handicap auprès d’1 enfant (dotation de 9h soit 4 demi-journées par semaine) : Sofia Hammad

Après le départ précipité de notre adjointe administrative (EVS) en avril 2015, nous sommes restés sans assistance jusqu’au 2 novembre, ce qui a pu occasionner des difficultés à nous joindre par téléphone, outre bien sûr la charge de travail administratif, heureusement répartie sur l’équipe. Madame Marie Baisadouli a donc désormais rejoint notre équipe et occupe ces fonctions.

D’autre part, Madame Delahaye ne travaille plus sur notre école que la moitié de son temps, étant affectée sur une autre école pendant l’autre moitié.

Nous avons désormais une infirmière sur le secteur, Mme Christine Reynaud

1. **Projet d’école** : Poursuite du projet « Mieux communiquer, mieux vivre ensemble » auquel sont rattachés les points suivants :

* Plusieurs Blogs de classe : CP, CM1, CM1/CM2, CM2. Les blogs de classe sont de bons moyens de communication et favorisent les échanges, c’est un regard sur ce qui se passe à l’école.
* Poursuite de l’informatisation des classes (généralisation du réseau interne, mise en réseau d’une nouvelle imprimante laser couleur (offerte par un parent d’élève), expérimentation d’un substitut au TNI…)
* Décathlon « valeurs olympiques » : toute l’école.
* Projet « Cartes postales du monde »
* « Ecole et cinéma » pour toutes les classes (échanges inter classes)
* Dans le cadre des nouveaux programme d’EMC (Enseignement Moral et Civique), différentes actions sont initiées, suivant les classes (élections de délégués, débats…)

Le projet d’école devra être réécrit l’année prochaine ; il nous est demandé de le conserver en l’état cette année scolaire.

1. **Projets de cycles et/ou de classes**

* **Ecole et cinéma** L’école entière y participe.

Tous les élèves ont assisté à une première projection : « Les Vacances de Monsieur Hulot».

Les élèves du cycle II iront voir « Ponio sur la falaise » puis « Jason et les Argonautes »

Alors que ceux de cycle III assisteront aux projections de « Tom Boy » au second trimestre et « Le signe de Zorro » au troisième. .

Trois films sont donc prévus pour chaque cycle. La première séance est payée par la coopérative de l’école, la deuxième par les coopératives de classe et la troisième est demandée aux parents (2€).

* **Musique** : Les 2 classes de CP ont participé à la présentation des instruments de musique à l’école de musique.
* **Activités Pédagogiques Complémentaires  (A.P.C.)**

Ces activités concernent des activités d’enseignement liées au projet d’école, à la méthodologie, etc. et ne sont donc pas limitées à de l’aide personnalisée. Chaque enseignant dispense 1 h par semaine en moyenne annuelle à un petit groupe d’élèves. Les groupes ne sont pas figés et peuvent évoluer au fil de l’année, en fonction des besoins des enfants et/ou projets des enseignants.

1. **Activités culturelles et sportives**

Projets dans l’école :

* Festival du livre 1ère semaine de décembre. Vente de livres neufs au prix normal. 20% des ventes sont reversés sous la forme d’une dotation en livres pour la BCD et/ou les classes.

Nous ouvrirons l’école aux parents le vendredi 4 décembre de 8h00 à 8h30, de 11h30 à midi et de 16h30 à 18h30 afin de faciliter leurs achats.

* Au second trimestre, la bibliothèque fonctionnera pendant la récréation, animée par Mme Baisadouli en plus des créneaux prévus pendant le temps de classe avec les enseignants.
* Interventions de l’UNICEF auprès de certaines classes.
* Cinéma de Noël : avec une partie des bénéfices de la kermesse, un spectacle sera offert aux enfants par la coopérative de l’école : nous irons donc voir le tout récent film d’animation « Phantom Boy ».

Activités sportives avec les équipements ou intervenants municipaux.

CPa : piscine La Vague, judo et athlétisme

CPb : piscine La Vague, judo et athlétisme

CE1 : piscine La Vague, judo et athlétisme

CE1/CE2 : piscine La Vague pour les CE1 et escrime.

CE2 : Escrime , handball et athlétisme.

CM1 : Tennis de table, Run & Bike, athlétisme et minihand.

CM1/CM2 : Run and bike, Tennis de table, piscine des Bussys et minihand.

CM2 Tennis de table, Run and bike, piscine des Bussys, Athlétisme et minihand.

Pour les classes de cycle III : tournois de minihand au CDFAS.

1. **Projets et sorties**

CP a et b : Cuisine, médiathèque, Projet musique avec S Waring

CE1 : Musique, Projet sorcières, sortie en forêt

CE1/CE2 : Sortie en forêt, Abonnement « Petit Quotidien »

CE2 : Projet « Cartes postales du Monde » avec planisphère détaillé

CM1 : « Défi TICE 95 », liaison Ecole/Collège

CM1/CM2 : Ecriture d’un conte pour les CP, Intervention UNICEF

Classe de neige dans le Jura : du 25 au 29 janvier 2016

CM2 : Ecout’Ecole, intervention UNICEF, Rallye mathématiques, épreuve finale en mars 2016,

Classe de neige dans le Jura : du 25 au 29 janvier 2016

Une réunion sera bientôt organisée pour l’attribution des cars de janvier à mars. D’autres sorties pourront alors être planifiées.

**Les cars pour les sorties de classe :**

Après le départ de Monsieur Segard de la maternelle RL, c’est l’école élémentaire qui a accepté d’organiser la répartition des créneaux des cars municipaux.

Suite à la modification du temps scolaire, à la loi qui interdit aux enfants de crèches de sortir, la ville de Saint-Gratien a décidé de supprimer son car de 35 places qui lui coûtait 80 000€ par an.

Un car de 59 places est pris en totalité pour les déplacements vers les lieux sportifs (dojos, piscine, salle d’arme, …)

Il ne reste plus qu’un car de 59 classes pour les sorties des 14 écoles ce qui engendre une diminution de 73% des sorties. Pour octobre, novembre, décembre : seulement 3 demi-journées de car pour l’école R.Logeais.

L’étude des plannings des cars fait ressortir une évolution dans la répartition des créneaux :

Créneaux **écoles** 2014 2015

octobre 30 + 5

novembre 48 + 20

décembre 32 + 5

**total 110 + 30**

Perte de 72,7% des créneaux

Créneaux **CCAS** 2014 2015

octobre 4 + 7

novembre 4 + 9

décembre 6 + 10

**total 14 + 26**

Augmentation de 85,7% des créneaux

Madame Bernardin prend note de cette anomalie apparente et se renseigne à ce sujet.

1. **Coopérative scolaire** : trésorière : Jennifer Mohlek : solde au 7/11 : 4817,78 € au 07/09/2015, mais des acomptes importants sont prévus (Classes de neige)

Bénéfices kermesse: 363€/classe pour 306€ en 2014

Grosses dépenses e (cotisation/assurance OCCE : 400 €). Ont déjà été réglées :

En attente : les bénéfices des photos, effectuées avant les congés de la Toussaint et en cours de règlement.

Photographie scolaire : elle a eu lieu avant les vacances de Toussaint. Les enfants qui le souhaitaient ont pu être pris avec leurs frères et sœurs de l’école. Si certains étaient absents, ils auront la possibilité d’être photographiés lors du passage du photographe en maternelle, courant novembre.

Avis des parents sur les prises de vue cette année :

Le retour des parents est très positif ; les enseignants ont remarqué quelques défauts dans les prises de vues ainsi qu’un manque de contrôle et de retouche sur certaines photos collectives ou individuelles. Le photographe sera contacté à ce sujet.

1. **Règlement intérieur**

Un exemplaire est remis aux membres qui l’adoptent après modification d’une phrase (nouveau règlement joint en annexe)

Nous rappelons que le règlement de base est le règlement départemental consultable sur le site de l’Inspection Académique <http://www.ac-versailles.fr/dsden95/> ou via le blog de l’école <http://blog.crdp-versailles.fr/logelem/>.

Après adoption par le conseil d’école, un exemplaire sera lu par les enfants, signé par les parents et collé dans le cahier de liaison.

1. **Sécurité**

Evacuation en cas d’alerte incendie : nous effectuons deux ou trois exercices par an, dont un s’est déroulé le 25 septembre, sans incident à signaler.

PPMS : Un exercice est prévu en cours d’année scolaire.

1. **Elections de parents d’élèves : 41% de participation (45% en 2014). Une liste** indépendante. 8 titulaires et 2 suppléants.

20 h , arrivée de Mme Bernardin, qui déplore d’avoir dû attendre à la porte de l’école, fermée à cette heure. (Nous n’avons plus de gardienne et ne connaissions pas l’heure d’intervention de Mme Bernardin, dont nous regrettons l’inconfort de la situation ; bien évidemment, l’école ne voit pas d’inconvénient à ce que l’élue scolaire dispose d’une clé des locaux).

1. **Municipalité : Travaux et questions**

Un certain nombre de travaux d’entretien ont été effectués récemment :

Cet été le préau a été repeint et sécurisé au niveau des poteaux. Le montage du budget étant en cours d’élaboration, les demandes de travaux dans l’école sont à faire rapidement.

La peinture des classes remonte à une quinzaine d’années pour certaines.

*Madame Bernardin nous demande de lui envoyer la liste des classes concernées.*

**Le visiophone** : Le mode d’emploi a été transmis à l’école et les réglages viennent d’avoir lieu.

**La carte scolaire**

La définition du secteur scolaire de notre groupe scolaire a suscité des interrogations que nous avons transmises à Madame Bernardin. Nous étions convenus avec elle d’en reparler.

*Madame Bernardin indique que, suite à nos questions, elle est venue constater la situation et qu’elle proposera au conseil municipal de modifier cette répartition. Le côté impair de la rue du Général Leclerc jusqu’au parc urbain fera à nouveau partie du secteur du groupe scolaire R.Logeais.*

Nous demandons la nouvelle liste des rues de secteur.

**Liaison internet** : la liaison est stabilisée : nous n’avons plus les coupures intempestives des années passées.

La bande passante (débit) a été améliorée et devrait pouvoir autoriser une utilisation par demi-classe en salle informatique, une fois la connexion au serveur académique rétablie.

*La fibre est annoncée et devrait concerner notre quartier en 2017.*

1. **Questions des parents**

Mme Ploquin : Pourquoi n’y-a-t-il pas de self dans toutes les cantines de la ville ? Dans le self de l’école Grusse Dagneaux, les élèves ont droit à plus de choix

*Mme Bernardin : Pour des raisons de place, un self n’est pas possible à R.Logeais*

Certains jours, il est demandé aux enfants de choisir entre l’entrée et le dessert.

*Mme Bernardin : Les menus sont composés par une diététicienne qui veille à ce que 5 composantes soit présentes dans chaque repas. Parfois une composante est intégrée à une autre.*

Mme Ploquin souligne un problème de quantité dans les repas.

Suite à la question des parents, *Mme Bernardin indique qu’il ne peut pas y avoir de* ***repas végétariens*** *dans le marché conclu avec le prestataire. Un nouveau marché sera signé dans 3 ans.*

Les parents soulignent des contraintes trop importantes (1 mois et demi à l’avance) pour les **réservations des centres de loisir**s.

*L’année prochaine un délai de 4 semaines sera exigé pour la réservation du centre de loisirs pour les petites vacances.*

*Actuellement, pour les parents qui ont des plannings de travail à 4 semaines, des modifications peuvent être apportées en prenant contact avec le service scolaire.*

**Problème du parking aux abords de l’école**

*Le terrain privé sur lequel les parents ont l’habitude de se garer va bientôt être fermé. La contre-allée devant l’école a nécessité 15 000 € de travaux pour que les cars puissent s’y garer. La direction a été dotée d’une télécommande en cas de besoin spécifique (livraisons).*

D’autre part, la fermeture annoncée du parking de la résidence limitera d’autant l’accès au groupe scolaire : serait-il envisageable que la municipalité négocie avec la société gérant le parking une ouverture de la grille aux heures de dépose des enfants ?

*Une réflexion est en cours pour que l’ASVP qui fait traverser les enfants puisse ouvrir la contre-allée de 8h20 à 8h30.*

**ELCO langue arabe :** 25 demandes ont été faites. Le cours d’arabe sera dispensé par une personne rémunérée par l’ambassade et conventionnée par l’Education Nationale. Pour l’instant, les cours devraient avoir lieu le mardi après-midi mais les horaires et le lieu restent définir.. si l’accord de la municipalité est confirmé, il se tiendra le mardi de 15h30 à 18h dans les locaux de notre école. (***Depuis le 10 novembre, il a été modifiée et a lieu de 16h30 à 18h30)***

1. **Questions diverses**

**L’exposition géographique proposée par les parents :** l’idée est très intéressante et les documents fournis aux enseignants très fouillés. Les enseignants proposent que cette exposition soit plus sous forme de jeu découverte avec une différenciation du CP au CM2.

**Albums de lecture pour les CP**

Explication par les maîtresses de CP sur ce choix

**Elections de délégués de classe**

Elles existent déjà, principalement dans les classes de grands.

**Accompagnement des sorties**

Une information complémentaire devrait nous être donnée très prochainement. Suite à cela, notre organisation pourra être modifiée.